PIECE JUSTIFICATIVE

NAT- /

FSU

Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public

Fédération Syndicale Unitaire

Académie de NANTES

TRESORERIE ACADEMIQUE

Noëlle JAGUENEAU

13, Avenue du Dr Laënnec
44800 SAINT HERBLAIN

☎ **06 68 53 10 35**

E-mail : t3-nantes@snepfsu.net

Ou nonojag@gmail.com

Année syndicale
2024 / 2025

NOTE DE FRAIS

Nature des frais (déplacement, matériel, envois, papeterie…)	**DÉTAILS DES FRAIS** – ***(justificatifs obligatoires à coller sans superposition au dos de cette fiche – merci)***	

TOTAL :

Modalité de prise en charge des frais de déplacements:
Les frais SNCF (2 de classe) sont intégralement pris en charge.
Les frais sont remboursés sur la base de 0.45 € du kilomètre parcouru.
Les frais d'autoroute sont intégralement pris en charge.
En l'absence de kilométrage, la distance sera calculée par internet sur la base du trajet aller-retour ville de domicile ville du déplacement.
Rappel : prise en charges du repas à hauteur de 8 euros maxi.

NOM : Le :

Prénom

Adresse : Signature

Partie réservée au trésorier

Payé Par virement Par CHEQUE n°